3ème ANNÉE — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 30 AVRIL 1913 — No. 7

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS :
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger)......$1.50
ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION : 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION : 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

Le Jubilé universel

Nous publions ailleurs le texte des Lettres Apostoliques édictant un Jubilé universel et la circulaire de Monseigneur l'évêque promulguant ce document du Saint Siège dans le diocèse de Prince-Albert.

Tous nos lecteurs auront sans doute l'avantage d'entendre énoncer, du haut de la chaire, les avantages spirituels accordés par le Jubilé et les conditions requises pour en profiter, mais nous les engageons de plus à lire attentivement et à conserver le texte même des Lettres Apostoliques pour toute référence ultérieure.

Un Jubilé universel est une grande faveur qui n'est concédée, par le Souverain Pontife, qu'à de rares intervalles. " Il ouvre le trésor des grâces célestes pour que l'on en retire des fruits choisis et abondants dans le Seigneur ".

Tous les fidèles doivent donc se faire un agréable devoir d'en profiter au plus tôt en s'acquittant, dès la première occasion, des conditions si faciles que le Souverain Pontife a imposées et dont le Pasteur de ce diocèse a précisé l'application.

Nous traversons une grande époque de l'histoire

De même que la conquête de Constantinople en 1453 a inauguré une époque décisive dans l'histoire, il semble bien que la chute de l'empire ottoman, déjà virtuellement consommée par le succès prodigieux des armes balkaniques, marque à son tour une ère nouvelle par la répercussion profonde qu'elle produit en Europe et jusque chez les nations les plus reculées.

Que sera demain ?

Jamais la paix des nations civilisées n'a été plus incertaine. Partout circulent des bruits de guerre et s'accumulent des armements formidables, au nom de la paix.

Se trompent-ils beaucoup ceux qui pressentent la réalisation prochaine des paroles prophétiques de Notre Seigneur, lui-même, rapportées en ces termes au chapitre 24 de l'Evangile selon St Mathieu "Et Jésus répondant (à ses disciples) leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise. Plusieurs viendront en mon nom en disant : je suis le Christ et ils en séduiront plusieurs. Vous entendrez parler de guerres et d'opinions de guerre. Mais ne vous troublez point : il faut que ces choses arrivent, mais ce n'est pas encore la fin. Les peuples se soulèveront contre les peuples, et les royaumes contre les royaumes, et il y aura des épidémies, des famines et des tremblements de terre en certains endroits".

***

Avec la chute de Constantinople au XVe siècle a commencé l'époque de la Renaissance, toute imprégnée de paganisme. Elle a donné successivement naissance au Protestantisme et à la Franc-Maçonnerie et elle a graduellement donné corps aux mœurs modernes. Ce fut un mouvement grandissant vers le naturalisme païen, arrivé aujourd'hui à son apogée.

"Depuis la fin du moyen âge, écrit Mgr Henri Delassus dans son beau livre, *La Conjuration anti chrétienne*, il y a donc dans la chrétienté une impulsion continue exercée non seulement sur les individus, mais aussi sur les peuples en tant que peuples et et qui vise à changer le but que l'activité humaine s'était proposé, se fondant sur la parole du Christ. Ce but était la vie éternelle. Les moeurs, les coutumes, les lois, les institutions s'étaient peu à peu formées sur cette donnée. Depuis la Renaissance, il y a une tendance contraire qui se fortifie et se développe de jour en jour : donner comme but à toute l'activité sociale et personnelle l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus pleine et plus universelle jouissance."

"Le XVe siècle a ouvert la marche, dit Taine, et depuis, chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions, et dans l'ordre politique de nouvelles institutions (répondant au nouvel idéal). Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Eglise et l'Eglise son image dans la société."

Mais à quoi, en somme, ce mouvement de la Renaissance vers le matérialisme et le bien être a-t-il abouti ? A susciter d'une part la haine de l'ouvrier contre le patron, et de là est né le socialisme avec son organisation systématique de grèves ; à engendrer d'autre part la rivalité commerciale de peuple à peuple, et de là ont surgi les armements modernes qui finiront par déchaîner la guerre la plus formidable que le monde ait encore vue.

***

Touchons-nous à cette époque de transition qui marquera d'une page sanglante la fin d'une civilisation devenue matérialiste et païenne pour inaugurer le retour à la civilisation chrétienne qui, seule encore, peut donner le bonheur en ce monde et en l'autre ?

Nous dirons avec le cardinal Pie : "Nous voulons rendre justice à notre siècle ; par plus d'un côté, c'est un siècle de géants. Mais, au milieu de toutes ces merveilles et de tout l'éclat de cette gloire, la religion regarde autour d'elle avec anxiété. Car, hélas ! si la prière allait se taire parmi nous ; si l'esprit allait cesser de purifier, de vivifier la matière : si les hommes, croyant se suffire à eux-mêmes, allaient dire à Dieu de se retirer ; si le malheur que Mardochée suppliant le Seigneur d'écarter de son peuple quand il disait : "Ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges", allait fondre sur nous ; le jour ne tarderait pas à venir, où, sur les ruines fumantes de notre patrie et sur les débris dispersés de notre civilisation, les générations pourraient dire : Ces hommes géants n'ont pas prié, et tandis qu'ils se confiaient en leur force ils ont été détruits."

ooo

Il faut donc prier.

Il faut surtout prier la Très Sainte Vierge, dispensatrice de toutes grâces, l'Immaculée qui de son talon virginal écrasera la tête du serpent.

Le vainqueur ce sera la Vierge, ce sera l'Eglise par le secours de Marie.

Déclaration de S. G. Mgr Langevin au sujet de la nomination de M. Bernier

Mgr l'archevêque de St Boniface a communiqué a la presse la déclaration suivante au sujet de la nomination de M. Bernier qui met bien les choses au point :

" La nomination d'un Catholique comme membre du " Cabinet Roblin ", est un acte de justice dû aux Catholiques de la Province du Manitoba, qui ont droit d'être représentés dans le " Cabinet " alors que d'autres moins nombreux qu'eux ont plusieurs représentants ; et c'est la raison pour laquelle Mgr l'Archevêque n'a pas cru devoir s'opposer à la présente nomination dont l'Honorable M. Bernier porte seul la responsabilité.

" Cependant, il faut bien avouer que, dans les circonstances actuelles cette nomination semble être un don plutôt funeste et gênant, fait pour apaiser les Catholiques mécontents de ce que malgré les " Amendements Scolaires Coldwell ", par trop anodins, rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible des centres mixtes, surtout étant donné le fait que le territoire du Keewatin a été transféré au Manitoba ; aussi Mgr l'Archevêque n'a pas entendu par son abstention approuver la présente nomination qui ne sera ni une consolation ni une compensation pour les Catholiques toujours victimes de la politique.

Néanmoins, il faut éviter que l'esprit de parti, oublieux de ce qui a été fait déjà, pour améliorer la condition des Catholiques à la campagne et pour défendre leurs droits menacés, aussi bien qu'un sentiment adverse à l'Honorable Bernier ou à ceux qu'il représente, ne diminue le mérite d'une juste réprobation de tout ce qui peut paraître un abandon de nos droits scolaires. Les Catholiques continueront plus que jamais de réclamer avec vigueur mais avec calme, la justice qui leur est due d'après la Constitution du pays.

Le *North West Review* analyse et résume ainsi le document de Mgr l'archevêque :

PRINCIPE. — Les Catholiques ont le droit d'être représentés dans le cabinet Roblin ; c'est un acte de justice. Pour cette raison et uniquement pour cette raison, S. G. Mgr Langevin ne croit pas qu'il soit de son devoir de s'opposer à l'entrée d'un catholique dans le ministère.

CIRCONSTANCES. — Rien n'a encore été fait par la gouvernement pour améliorer la situation des catholiques au Manitoba. (*a*) Les amendements Coldwell sont anodins et ne changent rien. (*b*) Les catholiques du district du Keewatin souffrent une injustice criante. (*c*) Dans les circonstances actuelles la nomination de l'Honorable Joseph Bernier est un don funeste et embarrassant. (*d*) C'est une manœuvre politique pour apaiser les catholiques mécontents.

SA GRANDEUR N'APPROUVE PAS M BERNIER. — (*a*) L'entrée de M. Bernier dans le ministère ne sera ni une consolation ni une compensation pour les catholiques. (*b*) Sa Grandeur désire qu'il soit bien compris que son abstention ne doit pas être interprêtée comme une approbation de la conduite de l'Honorable Bernier. (*c*) C'est pour cette raison que Sa Grandeur déclare que l'Honorable Joseph Bernier prend toute la responsabilité de son entrée dans le cabinet.

ESPRIT DE PARTI. — L'esprit de parti ne doit pas se mêler à cette question délicate parce que : 1o Il tendrait à nous faire oublier ce qui a été fait pour les catholiques ; 2o Il créerait un sentiment adverse à la personne de M. Bernier ou à ceux qu'il représente ; 3o Il nuirait à la juste réprobation de tout ce qui peut paraître un abandon de nos droits scolaires.

En conséquence, les catholiques continueront plus que jamais de réclamer avec vigueur mais avec calme la justice qui leur est dûe d'après la Constitution du pays.

De par le Monde

La Santé du Saint Père

Les nouvelles de la santé du Pape sont de plus en plus rassurantes. On annonce que le Saint Père sera suffisamment rétabli pour pouvoir célébrer la sainte messe ces jours-ci.

Protestation de la Fédération des catholiques du Manitoba

Le comité éxécutif de la Fédération des catholiques du Manitoba a protesté énergiquement contre l'acceptation par M. Bernier, d'un portefeuille dans le cabinet Roblin.

Voici la conclusion d'une résolution appuyée de solides considérants et adoptée à l'unanimité par la Fédération :

"Il est donc résolu que nous, parlant pour et au nom de la Fédération des catholiques laïques du Manitoba, désirons exprimer notre désapprobation de l'acceptation par M. Bernier ou par tout autre catholique d'un portefeuille dans le cabinet du Manitoba à l'heure présente ;

"Que nous désirons qu'il soit clairement entendu que l'acceptation d'un portefeuille par M. Bernier sera regardée par nous et par les catholiques du Manitoba, sans distinction de nationalité, au nom desquels nous avons l'honneur de parler, comme une violation directe du principe autour duquel nous sommes restés unis durant les 22 dernières années et qu'il ne peut être et ne sera point regardé comme le représentant de la minorité catholique."

Le baillon parlementaire

La loi de clôture a été adoptée à la chambre fédérale après une discussion de dix jours par une majorité ministérielle de 35, sur un vote de parti de 108 à 73. La prorogation du parlement est attendue vers le commencement de juin. Le *Citizen* d'Ottawa, journal conservateur, dit que le gouvernement ne pourra sortir avec honneur de l'imbroglio de la marine que par l'octroi d'un plébiscite sur cette question.

La grève belge est finie

Les grévistes belges se sont remis au travail après entente des socialistes avec le gouvernement sur la révision de la loi du suffrage.

Le Congrès Eucharistique de Malte

Les maigres dépêches des agences de nouvelles européennes indiquent toutefois que le Congrès Eucharistique de Malte a été couronné d'un très grand succès Il faut attendre le courrier d'Europe pour obtenir plus ample information.

Réduction de 20 pour cent sur les transports

La commission des chemins a imposé aux compagnies de messageries (express) une réduction de 20 pour cent sur leurs taux de transport. La mesure devra être mise à exécution vers la mi-juillet au plus tard, et l'on espère qu'il y aura également réduction prochainement pour les transports à petite vitesse.

Quelques vérités au " Free Press " et à ses correspondants

Le *Manitoba*, organe de M. Bernier écrit :

" Le *Free Press* intervenant pour protéger les intérêts des Catholiques!! C'est une mascarade trop burlesque et trop cynique. C'est le diable qui se fait moine !

Ce journal, qui fut depuis des années l'adversaire irréductible des écoles séparées, ne fera croire à personne qu'il est sincère ; et ceux parmi les catholiques qui voudront prendre leur mot d'ordre du *Free Press*, et y aller porter leur prose, sont dignes de pitié.

Si M. Bernier entre dans le cabinet Roblin, les Catholiques n'ont plus le droit de réclamer, dit le *Free Press* ! !

Quand le *Free Press* dit cela, il dit une fausseté. "

500 immigrants par jour

Une dépêche de Montréal annonce qu'il est arrivé 500 immigrants par jour dans cette ville en route pour l'Ouest, du 1er au 19 avril. Le C.P.R. a transporté à lui seul 23,000 immigrants. L'élément d'origine britannique parmi les immigrants y domine dans la proportion de trois à un.

L'embranchement Melfort-Le Pas

Le tracé de l'embranchement Melfort-Le Pas, sur une première distance de trente milles est accepté et les travaux doivent commencer le mois prochain.

Mgr Budka viendrait se fixer à Saskatoon

Il est de nouveau rumeur que S. Gr. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, viendrait fixer sa résidence épiscopale à Saskatoon. Trois communautés de religieux Basiliens sont établis respectivement à Winnipeg, Edmonton et Monaster, et cette congrégation fondera prochainement une autre maison à Saskatoon.

Les semailles

En plusieurs endroits de l'Ouest les semailles sont à peu près terminées. La température a été généralement favorable.

Évangile

L'Ascension de Notre Seigneur

En ce temps-là, Jésus apparut aux onze Apôtres pendant qu'ils étaient à table, et leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, qui les avait empêchés de croire à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit : Allez dans tout l'univers : prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé : mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les prodiges qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom : ils parleront de nouvelles langues : ils manieront les serpents, et s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun mal : ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris.

Après leur avoir ainsi parlé, le Seigneur Jésus s'éleva dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Pour eux, ils allèrent prêcher partout, et le Seigneur, agissant avec eux, confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée.

(S. Marc, XVI).

Petit Calendrier

Jeudi, 1 Mai — Ascension, d'obligation.
Vendredi, 2 Mai — SS. Philippe et Jacques, apôtres.
Samedi, 3 Mai — Invention de la Ste Croix.
Dimanche, 4 Mai — Ste Monique, veuve.
Lundi, 5 Mai — S. Pie V, pape et conf.
Mardi, 6 Mai — S. Jean devant la Porte latine, N. L.
Mercredi, 7 Mai — S. Stanislas, évêque et martyr.

Les droits du français

L'odyssée d'une facture

Une histoire savoureuse et authentique

M. Pierre Homier a publié dans le *Devoir*, la correspondance échangée entre le directeur d'un établissement de Montréal et une maison de commerce canadienne-française. C'est une page extrêmement intéressante et que nous sommes heureux de reproduire. Il y a là un bel exemple du courage patriotique qu'il faut savoir déployer pour faire respecter en toute occurrence les droits du français. On y verra, peint sur le vif, une situation déplorable qui existe également dans l'Ouest où tant de marchands français ont la détestable manie d'oublier certains devoirs de politesse élémentaire à l'égard de leur clientèle.

L'article de M. Homier est à lire et à méditer. Le voici :

"Ceci n'est pas un conte, inventé à plaisir, mais une histoire vraie, tout récemment vécue.

Je voudrais la raconter telle qu'elle s'est déroulée, sans l'atténuer ni l'amplifier.

Les documents que j'ai entre les mains me permettent cette exactitude rigoureuse. Ce sont eux d'ailleurs qui parleront. Je prie seulement qu'on les lise attentivement. A cette époque où tant d'actes de lâcheté dépriment nos âmes, ils auront sur elles l'effet d'un tonique vivifiant.

Donc, le 15 janvier dernier, le directeur d'un établissement montréalais recevait d'une importante maison canadienne-française une facture entièrement rédigée en anglais. Non seulement la partie imprimée : raison sociale, rue, téléphone, annonces, formule de vente, mais encore le nom, écrit à la main, de l'article acheté, s'étalaient en anglais.

Notre directeur ne perdit pas de temps. Sur le papier même qu'il venait de recevoir, il écrivit ces mots : "Auriez-vous l'obligeance de nous envoyer des factures en français ? Nous pensons y avoir droit en nous servant dans une maison canadienne-française", signa et renvoya le tout à son fournisseur.

Quelques jours plus tard, retour de la facture accompagnée cette fois de la lettre suivante, écrite au dactylographe. Nous la transcrivons telle qu'elle, sans y ajouter un mot, pas même... un accent.

"Nous accusons reception de votre memoire sur notre facture du 14 janvier au sujet de la formule anglaise que nous nous servons sur nos factures. Nous prenons bien note de votre desir et vous avez certainement droit d'exiger une facture redigee en francais, mais comme notre systeme de comptabilite qui a ete etabli il y a nombre d'annees, l'a ete en anglais, nous comprenons que vous voudrez bien ne pas trop nous en tenir compte. Nous prenons la liberte de vous retourner cette facture et esperons que vous ne nous en voudrez pas trop à ce sujet".

La protestation n'avait produit aucun effet. D'autres clients se seraient découragés : le nôtre, au contraire. Il prit de nouveau sa plume, corrigea la lettre de son fournisseur en rendant aux mots qui en avaient été indûment privés leurs accents et la lui renvoya en compagnie de sa facture et du billet suivant :

"J'ai le regret de vous dire que vos raisons ne me satisfont pas. Quoi de plus simple que de faire précéder le mot anglais de son équivalent français ? Votre système de comptabilité ne doit pas être plus en anglais que celui des maisons Hodgson Sumner, Cassidy, etc. : or ces maisons nous donnent des factures françaises. Veuillez donc examiner la chose à nouveau et me dire, *par des actes*, s'il nous sera loisible de vous continuer notre pratique. En agissant ainsi que je le fais, je crois n'avoir en vue que la protection de notre belle langue française dont vous vous ferez, je l'espère, un ardent défenseur."

Deux jours se passèrent... et la facture revint ! Le gérant de la maison expliquait sa position : "Au sujet de corrections, nous accusons réception de la vôtre du 23 janvier, nous remettant notre facture du 14 janvier. Nous comprenons très bien vos remarques sur notre lettre et depuis votre première lettre, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle machine à écrire dont le clavier comprend les différents accents comme vous pouvez le constater. Quant à nos factures, nous en aurons bientôt en français. Mais tout ne peut se faire en même temps. Nous vous prions donc de nouveau de vous contenter pour le moment de notre facture du 14 janvier."

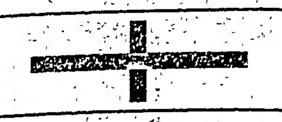
Ce fut le point critique de la résistance. Un bon résultat, quoique incomplet, avait été obtenu. Fallait-il en tenir compte et accepter la facture sous condition ? Devait-on, au contraire, la refuser et ne pas payer tant que pleine justice ne serait pas rendue ? Après réflexion et consultation, le premier parti fut adopté. C'était de meilleure stratégie. Mais les revendications se continueraient. "Monsieur, fut-il répondu, considérant la preuve de bonne volonté que vous venez de donner et les promesses dont vous l'accompagnez, nous consentons enfin à régler cette facture, mais qu'il soit bien entendu que nous n'en accepterons aucune du même genre à l'avenir. Nous aurons probablement l'occasion de constater avant longtemps la mise à exécution de vos projets. Une nouvelle expérience comme celle que nous venons de subir nous obligerait à faire ailleurs nos achats. Trop d'hommes étrangers à notre nationalité s'acharnent actuellement contre notre langue pour que nous nous mettions nous aussi de la partie."

Quinze jours plus tard, nouvelle lettre du client à son fournisseur laissant prévoir un achat mais le conditionnant à des factures françaises. La réponse ne tarda guère : "Nous *facturerons* vos marchandises en français, bien que nos imprimés ne soient pas encore prêts. Mais nous les aurons bientôt." Pas satisfait, le client se retira sous sa tente ! Silence complet. Lutte sans bruit, mais efficace. Au bout d'un mois, une petite reconnaissance. Il fallait bien voir quel effet produisait la dernière tactique : "J'ai attendu afin de pouvoir bénéficier de vos imprimés français. Je suppose que maintenant ils sont prêts."

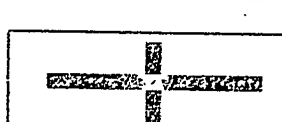
Le coup avait porté juste. Une belle facture imprimée en excellent français apporta le lendemain la réponse du marchand. C'était la victoire complète. La lutte avait duré deux mois. Pour la soutenir sans défaillance le vaillant chevalier de la langue française s'était soumis à plus d'un ennui, mais il restait maître absolu du champ de bataille.

Cette histoire authentique a une morale, une morale double. D'abord, la ténacité finit ordinairement par vaincre les plus fortes résistances. Qui veut faire respecter les droits de sa langue, les fait respecter. Ensuite, il faut bien l'avouer, cette ténacité n'est pas aussi facile à tous. Un client important pourra mieux tenir son bout qu'un acheteur de passage, une compagnie qu'un client, une association qu'une compagnie.

De cette dernière constatation et d'autres analogues est née la Ligue des Droits du Français. Ce qu'un simple individu et même une grosse maison feraient difficilement, elle le fera, elle, assez facilement. Il lui faut, bien entendu, le concours de plusieurs bonnes volontés. Son but, comme le montrera bientôt le manifeste qu'elle publie, est assez patriotique pour que tous les amis de la langue française entrent dans ses rangs."



LA PAGE DU DIMANCHE



En haut les coeurs!

Omnia traham !...
J'attirerai tout à moi !...

Il avait dit cela, le doux Fils du charpentier de Nazareth *!*

Et les Juifs avaient ri de lui !...

Ils l'avaient calomnié.... jugé,... condamné... et fait mourir enfin sur un infâme gibet !...

Ses disciples eux-mêmes, avaient douté et, quand vint la tempête finale, ils avaient lâchement abandonné leur Maître et Bienfaiteur, si bon !...

Pourtant il était Dieu !
Il ne pouvait mentir
Et il avait dit :
J'attirerai tout à moi !

***

Il a tenu parole !

Après une longue série de miracles sans nombre, le Christ est monté au ciel.

Et de là haut, il attire tout à lui !

Pour le prouver, il suffit de voir depuis vingt siècles l'interminable chaine des apôtres, des vierges et des martyrs qui se remplacent à chaque instant sur la terre pour attirer là haut tout ceux qui croupissent ici-bas dans les bourbiers infects du monde.

Le Christ est monté au ciel,

Mais de son trône de gloire ; *il appelle* à lui toutes les âmes de bonne volonté.

***

Le jeune homme, la jeune fille arrivent à l'âge de 17 ou 18 ans sans trop savoir ce que leur réserve l'avenir.

L'heure est venue de prendre une décision :

Le jeune homme se recueille donc, et autour de son âme, il fait la solitude de toutes les choses d'ici-bas.

Puis, dans le silence, seul devant Dieu, il se pose les grandes questions de l'homme :

Que suis-je ?...

Pourquoi suis-je en ce monde ?...

Par où Dieu veut-il que je marche ?...

Comment veut-il que je le serve ?...

Il cherche, il réfléchit.

Il y a dans son cœur un attrait, un désir dont, à certaines heures, il a senti l'aiguillon...

Est-ce là que Dieu m'appelle ?...

Et, toujours devant Dieu, d'une part il écrit les raisons qui l'inclinent à le suivre,... d'autre part les raisons qui l'en écartent et l'en détournent.

Il dresse le procès à son désir !

C'est l'heure des débats...

***

Voici l'heure du verdict :

Ces raisons pour et contre, comment va-t-il les peser, à quelle lumière va-t-il juger la cause ?...

Ah ! c'est à la lumière de la vie ! n'est-ce pas ?... de cette vie qui rayonne de ses yeux limpides, de cette vie chaude dont on vit à 18 ans.

Eh bien, non !... c'est à la lumière de la mort !

Et dans sa pensée, l'enfant se couche sur son lit d'agonie et, du seuil de l'éternité, il juge cette vie qui passe...

C'est fait !!!...

L'enfant se relève, mais ce n'est plus un enfant, c'est le prêtre, le religieux, le moine, la sœur des pauvres et des petits enfants, la victime choisie et *appelée* par Dieu.

J'attirerai tout à moi !...

***

Au sortir de ce débat solennel, le cœur ne trouve pas toujours, à vrai dire, dans la décision de sa volonté libre, la joie, le bonheur et la paix !...

Non non, la nature humaine n'est pas si souple au sacrifice... et il y a eu là un sacrifice !

Souvent, dans ce pauvre jeune cœur, il s'est fait une déchirure.

L'esprit et la foi ont beau dire que la vie passe vite.... que le monde est éphémère et trompeur,... à nos yeux de chair et de sang, la vie n'en paraît pas moins fort belle, le monde plein de charmes et d'attraits !

Le jeune homme, la jeune fille en connaissent fort peu,... mais justement pour cela, ils le regrettent.

Ils ont senti peut-être déjà l'attrait suave des chaudes et saintes affections de la famille...

Ils ont vu peut-être le sourire de la fortune et de l'or...

Ils ont tressailli sous la caresse enivrante des louanges et de la gloire...

Eh bien non !... tout cela n'est rien !

Et ils saisissent à deux mains ce cœur qui s'échappait,... ils le couchent sous la loi du devoir nouveau qui vient de leur apparaître, ils le courbent sous le joug de la volonté et ils l'y enchainent, frémissant, mais... vaincu !

– *J'attirerai tout à moi !*

***

Il y a quelques années, dans un coin de la France, vivait un homme, honnête comme la justice, droit et loyal comme un épée, très bon pour les pauvres, le cœur large et toujours prêt au bien !

On l'aimait on le respectait, mais on ajoutait toujours : "Quel malheur qu'il ait rompu avec l'église,... il ne fait pas ses devoirs !"

Il avait deux filles charmantes !

Et elles souffraient terriblement de l'indifférence religieuse de leur père bien-aimé.

Un jour, une pensée leur vint,... elles s'embrassèrent,... le sort en était jeté !...

Quelques temps après, l'ainée abordait son père :

—Papa, lui dit-elle, je voudrais me faire religieuse !

Le père pâlit et se rejeta en arrière :

—Oh ! ma fille !... Oh ! mon enfant ! lui répondit-il... et il resta sans voix.

Mais bientôt, reprenant le calme et la virilité de son caractère,

—Mon enfant, dit-il, si tu crois que le bonheur est là, je ne m'opposerai pas à ton bonheur, mais réfléchis bien, je te demande d'attendre encore toute une année !

Elle attendit.

Avec son père elle visita la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, puis... comme elle demeurait inébranlable, il la conduisit lui-même dans un couvent de Paris.

Il l'embrassa une dernière fois !...

La lourde grille se referma sur elle.

Et il s'en revint seul, l'âme en deuil, dans sa petite maison qui lui parut immense...

Une année se passa !

Un jour la plus jeune de ses bien-aimée à son tour vint à son père :

—Père, moi aussi, je voudrais me faire religieuse !...

C'était trop dur, cette fois, le père n'eut pas la force de répondre,... il prit son enfant dans ses bras et il pleura sur elle !

Mais il ne résista point.

Il fit avec elle le même douloureux voyage qu'il avait fait avec l'ainée...

Et dans ce grand Paris, sur ses deux filles adorées, la porte du cloître se referma !...

Au retour, que se passa-t-il dans l'âme désolée du père ?

Dieu seul le sait !...

Mais un jour on le vit pensif et songeur prendre le chemin de la vieille église.

Il y entra...

Et quand il sortit, il était redevenu chrétien !

***

En haut les cœurs !
Le Christ est monté au ciel.
Mais de la haut, il attire tout à lui,
Parce que
Le Christ est Dieu !...

LE FRANC-TIREUR.

L'ASCENSION

Selon une tradition qui remonte aux premiers siècles du christianisme, il était environ la troisième heure—la même où le Sauveur était mort sur la croix—lorsque Jésus, jetant un regard de tendresse sur sa douce Mère et sur ses Apôtres bien aimés, leva les mains au ciel pour faire descendre sur eux une dernière bénédiction.

A ce moment, ses pieds se détachèrent de la terre et il s'élevait au ciel. (LUC XXIV, 51)

Les assistants le suivaient du regard ; mais bientôt, il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux. (ACT. I)

C'en était fait, la terre avait perdu son Emmanuel !... mais elle gardait l'Eucharistie !

Muets de surprise et d'amour, les apôtres et les disciples ne pouvaient se lasser de regarder le ciel : quand un ange vêtu de blanc vint leur dire : "Ayez confiance, ce Jésus qui vous a quitté pour monter au ciel, redescendra un jour, plein de gloire, sur la terre !"

Oui, ayons confiance et puissions-nous l'avoir aimé et servi pendant son absence avec assez d'empressement, pour oser soutenir ses regards lorsqu'il apparaîtra tout à coup !..

Un beau bal

Le général tortilla sa moustache grise, éteignit dans ses yeux une lueur de malice, et de la même voix qu'il commandait autrefois, au beau temps de sa brillante activité :

—Escadrons !... Sabres au clair !... chargez !...

Dit soudain :

C'est décidé !... Nous allons donner un bal !...

Deux voix effarées firent :

—Mon ami...

—Oh ! papa !...

Mais le vieux soldat avait prévu cet accueil. Il affecta de rouler de gros yeux, redressa son buste, fronça les sourcils, et d'un ton sec, de ce ton de : *"Quos ego !..."* qui faisait trembler autrefois les petits sous-lieutenants de sa brigade, demanda :

—Eh bien quoi ?... Est-ce que je dis une énormité !... Est-ce que je ne suis pas libre de donner un bal ? Est-ce que..

—Mon ami, interrompit doucement le générale, nous n'avons pas voulu vous fâcher, ni moi, ni Edith... Nous pensions seulement que dans les circonstances actuelles, alors que l'Eglise est si odieusement persécutée, les catholiques ne devraient pas songer à se réjouir...

—Eh ! je le vois bien !... Je ne suis pas aveugle !... Je vois clair aussi bien que vous, je suppose !... Mais, hier soir, au cercle, il n'était question que de soirées... Les Rouvière en donnent une... Les Passy également aussi... Et les Girolles... Et les Etrier... Ces Messieurs disent qu'on a suffisamment porté le deuil... que ça commence à devenir rasoir... et tous me regardaient comme pour me demander : Et vous ?... Car ce n'est un mystère pour personne que ma fille doit bientôt faire son entrée dans le monde... Je ne peux pourtant pas mettre Edith dans ma poche !... Je dois songer à son etablissement !... Pour toutes ces raisons-là et pour d'autres encore, il faut que je donne un bal, et je donnerai un bal !...

Pour débiter cette longue tirade, le général s'était levé. Il allait et venait dans la pièce, ponctuant chacune de ses phrases d'un bon coup de poing sur les fauteuils... Ah ! il n'avait pas l'air commode !...

Un observateur intéressé dans la question eût peut-être démêlé dans toute cette animation quelque chose d'un tantinet factice... Il lui eût sauté aux yeux que le brave homme s'énervait à froid...

Sa femme et sa fille étaient tellement saisies que cette nuance leur échappa.

La générale répondit humblement :

—C'est entendu, mon ami !... Du moment que vous le jugez à propos, nous aurons cette soirée...

Un peu radouci en apparence, il poursuivit :

—Et je la veux très belle !... Du moment qu'il s'agit de notre fille, il faut bien faire les choses... Donnez-moi un petit topo de la somme que nous devons y consacrer... Allez-y largement !... Et d'abord vos robes ?... Je suis pour l'instant votre brigadier-fourrier. Dictez !...

—Il faudrait bien pour la robe d'Edith mettre 400 francs... pour la mienne 500...

—Mettons : 1.000—Je ne veux pas que vous soyez moins bien mises l'une que l'autre...

—Il vous faudra à vous un vêtement neuf, 300... Deux livrées à 140 francs chacune.

—300... 280... Allez toujours.

—Aurons-nous un buffet ?...

—Certes !

—Alors, il faut bien compter 400 fr... 100 francs pour les fleurs... Le tapissier 500... Les artistes 200...

—Très bien !... Très bien ? Je vois que vous me comprenez à présent... Nous aurons quelque chose de convenable... Mais vous oubliez un détail important...

—Lequel, mon ami ?...

Le cotillon... Il faut des accessoires pour cette manœuvre-là, j'imagine...

La générale eut l'air de quelqu'un qui boit le calice jusqu'à la lie... Elle répondit cependant :

—C'est vrai, j'oubliais... Si nous voulons que chaque invité ait un petit souvenir de la fête, il faudra bien aller jusqu'à 300 ans...

—Total : 3.080 francs !... s'écria le général avec enthousiasme... Je vais aller vous chercher cette somme...

Quand il eut disparu, la générale et sa fille échangèrent silencieusement un regard navré...

Ardemment chrétiennes toutes deux, elles souffraient dans la délicatesse de leur piété, à la pensée de cette fête effrontément bruyante qu'elles allaient donner, alors que tant de ruines désolent le monde catholique... Mais il leur fallait faire bonne contenance... Le général revenait.

Sa joie leur fit mal...

—Voilà les 3.080 francs ! dit-il en tendant allègrement une enveloppe que la générale posa près d'elle sans la regarder.

—Et quand, demanda-t-elle, pensez-vous que nous donnerons cette fête ?

Le général feignit un étonnement profond...

—Comment ? je ne saisis pas...

—Mon ami... je voudrais savoir quel jour, à peu près, vous avez choisi pour notre soirée...

Mais .. nous l'avons donnée...

Ce fut au tour de la générale de ne pas comprendre... Elle regarda son mari :

—Nous l'avons.. donnée ?...

—Sans doute ! Vous n'avez donc pas lu ce que j'ai écrit sur le pli que je vous ai remis ?...

La générale jeta les yeux sur l'enveloppe...

Il y avait :

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE
Prix d'un bal : 3.080 francs.

D'un même mouvement, les deux femmes se jetèrent au cou du général...

—Mon ami !... que vous êtes bon !... disait l'une.

—Oh ! l'adorable papa !.. disait l'autre...

Et lui se dégageant doucement et riant de tout son cœur du bon tour qu'il venait de jouer :

—Là... là... Est-ce que vous me croyiez capable d'une affaire pareille ? Vous ne me connaissez donc pas encore ?...

JEAN DES TOURELLES.

Les deux augures

Un pauvre diable d'avocat américain s'était rendu dans le Far-West pour y faire fortune. N'ayant pas réussi dans ses affaires, et y mourant littéralement de faim, il se décide enfin à quitter cette contrée si ingrate pour lui et à retourner à Nashville avec l'intention d'offrir ses services à un journal prospère de là-bas.

Payant d'audace, il prit place dans un train en partance pour cette ville, tout en négligeant, et pour cause, de se munir d'un billet..

—*Tickets please* (vos billets s'il vous plait) grassaye le conducteur.

—Je n'en ai pas, dit notre voyageur de contrebande, mais, ajoute-t-il négligemment, je fais partie de la rédaction du *Daily News* de Nashville..

Le conducteur le regarde avec méfiance.

—Votre carte de rédacteur ?

—Je ne l'ai pas sur moi !

—Alors vous payerez votre place — à moins que vous ne soyez formellement reconnu par votre directeur qui est justement dans le train..

En suivant le couloir central qui traverse tous les trains américains, ils arrivent devant le tout-puissant directeur du *Daily News*, à qui le conducteur explique la situation de son rédacteur. Le directeur jette un regard sur lui et ..hésite un instant.

—Si je le connais ? s'écrie-t-il enfin. Je le crois bien, c'est Browny Smith, un de mes meilleurs limiers, sur le point de passer chef de service.

Le truc avait réussi et l'avocat en était quitte pour la peur.

Arrivé à destination, il se rencontre en sortant de la gare avec le directeur du *Daily News* et profite de l'occasion pour le remercier du fier service qu'il lui avait rendu.

—Quel service ? lui demanda l'interpellé tout étonné,

—Mais de m'avoir reconnu comme rédacteur à votre journal !

—Alors vous ne l'êtes donc pas ?

—Hélas, non !

—Eh bien, moi, je ne suis pas directeur du *Daily News* non plus. Je m'étais seulement forgé un permis à son nom et j'avais une peur bleue que vous alliez éventer la mèche !

COIN SCIENTIFIQUE

Baromètre à bon marché

Tout le monde ne peut se payer le luxe d'un baromètre à mercure ; mais tout le monde peut installer chez soi le petit baromètre suivant, qui ne coûte absolument rien.

Prenez une ficelle d'environ 45 centimètres de longueur, faites-la tremper pendant quelque temps dans une forte dissolution de sel de cuisine. Faites-la sécher ensuite et suspendez-la contre un mur, après avoir pendu à un bout un clou ou un petit poids quelconque.

Le beau temps sera ainsi annoncé lorsque le poids baisse, et la pluie lorsqu'il remonte. On pourra faire des marques qui indiqueront la baisse ou l'élévation du poids. Il convient de placer la ficelle dans un endroit où l'air de l'extérieur puisse l'atteindre.

DROLERIES

Ingenieux !

M. le maire discute avec son premier adjoint la date à laquelle il convient de fixer la prochaine revue des pompiers de la commune.

—Nous la passerons dimanche matin, dit-il.

—Et s'il pleut le matin ?

—Nous la ferons l'après-midi.

—Et s'il pleut l'après-midi ?

—Eh bien ! nous la ferons le matin !

Une vocation

Quelle est la position d'un soldat sans armes ?

Le candidat (troublé)— Il doit avoir les yeux fixés droit devant lui, les coudes près du corps... le... la tête droite sans être gênée... la... les (de plus en plus troublé), enfin .. il doit avoir le corps libre.

L'examinateur— Très bien ! jeune homme, je vois vos aptitudes, nous vous ferons entrer dans nos ambulances.

On cherche le plaisir quand on n'a pas trouvé le bonheur, c'est peut-être ce qui explique la tristesse de tant de fêtes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenu au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., 30 AVRIL 1913

Le "Tablet" qualifie ses propres statistiques....

Nos lecteurs se rappellent peut-être qu'à la date du 13 février nous avions signalé l'excessive générosité du *"Tablet"*, de Londres, qui nous accordait en Saskatchewan, une jolie augmentation de 401,000 catholiques depuis dix ans.

Nous avions écrit sous le titre : *"Le Tablet fait des prodiges"* :

"*Le Tablet*, de Londres, (28 décembre) donne un compte rendu du *Catholic Directory* de 1913, compilé au palais archiépiscopal de Westminster et publié par Mgr Jackman.

L'organe du cardinal Bourne félicite l'auteur d'avoir recueilli pour la première fois, dit-il, des statistiques à peu près exactes sur la population catholique de l'Empire." —*Ecoutez !* . . On aura quelques hésitations à s'en convaincre, du moins pour ce qui concerne la population catholique de la Saskatchewan.

Et il y a de quoi.

D'entendre Mgr Jackman, et le *Tablet* (?), nous dire que dans notre province il y a maintenant *401,000 catholiques* de plus qu'il y a dix ans, cela fait sourire et l'on se demande tout de suite s'il n'y a pas eu erreur de copiste ou de typographe; cependant le chiffre semble placé là pour servir de pivot à une *thèse* assez connue depuis la grande publicité qui lui fut donnée au Congrès Eucharistique de Montréal.

Voici d'ailleurs le texte du *Tablet* : "En nous rappelant que la population totale du Canada est inférieure à six millions, nous ressentons encore l'enthousiasme inspiré par le cardinal Bourne dans son discours à Norwich, lorsqu'il insista sur la richesse de la moisson canadienne et prédit le rôle que le Canada serait appelé à jouer dans la restauration de l'Empire Britannique à l'unité catholique. A l'appui de quelques autres remarques de Son Eminence à cette occasion, nous pouvons noter que l'augmentation catholique la plus considérable depuis le dernier recensement décennal se trouve en Saskatchewan, qui a maintenant 401,000 catholiques de plus, tandis que l'augmentation totale des catholiques d'origine britannique s'élève à 830,400 et celle des catholiques d'origine française à 406,150.

Le *Tablet* nous fait vraiment dix fois trop d'honneur."

L'*America*, de New York, grande revue catholique très autorisée, a fait la même constatation au sujet de ce chiffre, non sans une pointe d'ironie qui a piqué vivement le *Tablet*. Acculé à une impasse, le Tablet qualifie de *"fables grotesques"* et *"d'absurdité"* . . . ce qui a paru dans ses propres colonnes. Nous le pensions bien un peu : mais fallait-il le dire ? Le *Tablet* nous a dispensé de ce soin.

L'*Action Sociale*, du 16 avril, raconte très finement cet incident sous le titre *Tablet et Statistiques* :

"Le *Tablet* du 5 avril 1913 le prend d'un peu haut avec l'*America* de New York. Comme bien l'on pense il s'agit du Canada et en particulier—évidemment— de la statistique catholique en notre pays.

L'*America* du 8 mars, qui en l'occurrence s'est probablement inspirée d'un article du PATRIOTE DE L'OUEST du 13 février, où sous le titre *Le Tablet fait des prodiges* la revue de Londres se faisait convaincre d'erreur, l'*America* avait écrit :

"On a attiré notre attention sur certaines exagérations, dont il semble que le *Catholic Directory* de Londres soit responsable, concernant la statistique de la population catholique au Canada. Il a été énoncé qu'entre 1901 et 1911 les catholiques de la Saskatchewan avaient augmenté de 401,000, que l'accroissement total des catholiques d'origine britannique était de 830,400, et celui des catholiques d'origine française de 406,150. Comme la population de la Saskatchewan, d'après le recensement, ne s'est augmentée pendant la période en question que de 401,153, et celle du Canada que de 1,833,523, il semble qu'une augmentation catholique de 401,000 dans le premier cas, et de 1,236,550 dans le second, soit difficile à admettre."

Jusque-là ça va bien : l'*America* a écrit prudemment par deux fois *il semble*. Mais attendez un peu. La revue de New York ajoute par manière de leçon, et c'est cette conclusion qui a probablement dérangé la revue.

"L'exagération sur ce sujet peut flatter la vanité, mais elle est susceptible de conséquences désagréables."

Et le *Tablet* de répondre :

"On pouvait s'attendre qu'avant d'attribuer ces fables grotesques au *Catholic Directory* — publication qu'on sait qui se publie à l'archevêché — l'*America* prit la peine de vérifier ses assertions. A peine est-il besoin d'ajouter qu'aucune absurdité de ce genre n'a parue dans les pages du *Catholic Directory*." Et comme preuve, le *Tablet* cite des chiffres qu'il attribue au *Catholic Directory*, mais que nous ne pouvons vérifier, n'ayant pas sous la main cet ouvrage. En tout cas, d'après ces chiffres du *Tablet*, la population catholique de la Saskatchewan pour 1911 est de 89,582 contre 17,116 en 1901. Et voilà le canard de 401,000 catholiques pour cette province entablettée pour longtemps.

Quelle est au juste la faute de l'"America" et, par ricochet, du PATRIOTE DE L'OUEST. Elle est très grave, en vérité. Et il convenait que la revue de Londres employât pour la qualifier les mots justiciers de *fables grotesques* et d'*absurdité*. Ils ont cru à l'exactitude du *Tablet*.

Il faut bien noter en effet que ce que le *Tablet* qualifie d'absurdité et de fables grotesques, a paru dans ses propres colonnes—*The Tablet* Saturday, December 28, 1912, page 1024, ET CAETERA : In the 1913 "Catholic Directory", Mgr Jackman, etc., etc.

C'est à la fin de ce paragraphe d'une quarantaine de lignes que le chiffre cauchemaresque 401,000 s'est faufilé. Et nous croyons que venant à la suite de chiffres qu'on dit avoir tiré du "Catholic Directory" le lecteur devait nécessairement l'admettre comme fourni lui aussi de la même source.

Voici du reste la fin de ce paragraphe. Après avoir dit que le "Catholic Directory" parait en 1913 avec sa compétence ordinaire, que c'est un ouvrage indispensable à tout citoyen de l'Empire anglais, qu'il faut le féliciter d'avoir donné cette année d'exactes statistiques donnant une idée de la situation du catholicisme dans l'Empire, le *Tablet* ajoute :

"In regard to the Canadian figures, it is to be noted that the official Census only took cognizance of French and British Catholics; whereas the Catholic population of Canada is not limited to these nationalities — in the North-West Territories for example, where (as the "Directory duly informs us on another page) the Catholic Ruthenians have now a bishop of their own. Remembering that the total population of Canada is under six million, we renew the enthusiasm inspired by Cardinal Bourne's Norwich address, in which he has moved to dwell on the richness of the Canadian harvest and to foretell the part to be played by Canada in the restoration of the British Empire to Catholic unity. As confirming some other remarks of His Eminence on that occasion, we may note that the biggest Catholic increase since the last decennial returns is found in Saskatchewan, which has 401,000 more Catholics, while the total increase in Catholics of British origin is fixed at 830,400, and of the French at 406,150. Next to Canada comes Asia, with its grand total of 2,288,000, Australasia supplying 1,184,000, and Africa 499,000."

Le paragraphe suivant parle de la statistique des prêtres, etc., le 3e paragraphe signale une augmentation de 30 prêtres dans Westminster, de 20 dans Leeds, etc.

Pour tout lecteur ordinaire, il est évident que l'écrivain du *Tablet* dans la colonne 2ème de la page 1024 du No 3,790 du vol. 120, London, glane à travers les statistiques du "Catholic Directory".

Et cependant, il semble— pour employer un mot de l'"America"— qu'il n'en est rien. Il semble encore que le *Tablet* tienne fortement à ce qu'on vérifie, avant de les croire, ses avancés. Il semble toujours que quand le *Tablet* expose ce que publient les autres, il y mêle. . un peu du sien. Il semble enfin que la vision d'avenir de nos amis de Londres trouble pas mal le spectacle qu'offre à leurs yeux le présent. Et il semble donc que l'on cherche encore, fébrilement, le chiffre qui étayera la thèse magnifique si souvent soutenue par le *Tablet* et ses amis.

Les suffragettes incendiaires

Une escouade de suffragettes a mis le feu à un convoi stationnant sur une voie d'évitement à Paddington, en Angleterre.

De vraies héroïnes

15 religieuses de Montréal se sont offertes pour aller soigner les lépreux dans un lazaret, à 15 milles de Canton, en Chine. Le journal protestant *Hamilton Spectator* écrit à ce sujet : " Peut-on concevoir plus bel acte de dévouement ! "

Le rêve du vieux journaliste

I

Un soir, très tard,—son dernier numéro de la semaine sous presse —il s'était endormi, sur son vieux pupître. En dépit de mille tracas, de cent peines et d'une bonne douzaine d'*épreuves*,—autrement dures que celles qu'il venait de corriger, il dormait..

II

Il crut sentir une main légère se poser sur son front. Il se retourna.. C'était le doigt de l'ange de la Mort, très doux, presque souriant.. Le pauvre homme était prêt.. Cela vous étonnera peut être ! Moi pas. Il y a des grâces d'état..

Il suivit sans mot dire, le bon ange.

En un clin d'œil les deux arrivent en vue du Purgatoire : le digne homme croyant bien le mériter largement. Que d'imperfections, de fautes, d'impatiences, de découragements au service du Christ et du journal chrétien !..

A la porte du Purgatoire, se tenait un autre ange, les ailes repliées, vêtu de blanc mais le front embrumé. Sur la porte on lisait :

"*Vous qui entrez ici, ne perdez pas l'espérance.*" Bon ! se dit l'âme voyageuse. Elle se souvenait du Dante et de son Enfer :

"*Vous qui entrez, laissez ici toute espérance*".

Et l'âme eût un soupir de soulagement.

III

L'ange du Purgatoire lui dit :

—Pendant des années et des années, tu as, pauvre âme, trimé dans la galère de ton bon journal, contre vents et marées. Tu as sué à ramer nuit et jour. Tu as eu ta barque garnie de *coquilles*... typographiques, les *impairs* n'ont pas manqué, tu as supporté cela avec une méritoire résignation, en méditant le vers de Boileau :

"Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage
Corrigez-le sans cesse...."

Ton journal était catholique *tout court*. Il ne courait point de bordées dans le sillage tumultueux des *Dreadnoughts* de partis Pour toi. Dieu devait être premier servi.

Bon. Ça compte..

Tant bien que mal soutenu par des souscripteurs, se disant abonnés et même *lecteurs assidus*,—mais, en général, peu pressés de payer leur dette à l'homme de peine journalière qui doit vivre du journal comme le prêtre vit de l'autel, l'avocat des procès qu'il plaide, et le magistrat de ceux qu'il juge, tu as cependant tenu bon, envers et contre tous.

Ça compte encore..

On te jetait, de temps en temps, une ou deux piastres. Ainsi l'on fait pour la pitance du brave chien de garde "qui n'a pas peur d'aboyer" au loup et de défendre, nuit et jour, la maison.

Tu as eu patience. Ça compte !
Tu as fait crédit. Ça compte.
Tu as su attendre.
Ça compte toujours !

Autant de mérites pour l'autre vie. Quelquefois, le jour de paie, les typographes t'ont cherché noise..

Ça compte aussi !

Des milliers de chrétiens ne s'abonnaient pas à ton bon journal. Ils aimaient mieux les autres, les mauvais.

Ça leur compte aussi,— à l'envers !.

Bon nombre de ceux qui faisaient ces journaux-là, grassement payés, sont ici. Je les surveille.. Un plus grand nombre sont ailleurs.. Ils sont là-bas, tout au fond. Leurs têtes, et celles des mauvais prêtres, pavent l'enfer..

Or donc, pauvre âme, tu as supporté tout cela pour l'amour du Christ.

Ça compte !

IV

Que de *lecteurs assidus* t'ont accablé de reproches, au lieu de t'encourager ! Combien t'ont fait comprendre que *leur* journal ne valait pas *quat' sous*.. Pas bien fait !.. Pas *informé !*.. Pas au courant !.. Pas *amusant !*... Tu as supporté cela aussi— en silence.

Ce silence compte !

De temps en temps, tu te bornais, bonne âme en peine, à de timides remontrances en faveur de ta bonne œuvre, ordonnée par Pie IX, Léon XIII, par Pie X,—si apprécié par Monseigneur Saint Pierre, par Monseigneur Saint Paul,— le premier en date, des grands journalistes du Christ....

V

Eh bien, reprit l'ange en souriant—et la pauvre âme pleurait pendant ce monologue— Eh bien, scribe du bon Dieu, je vais clore cette *interview* par une *information* autorisée, "puisée à bonne source",— comme on dit sur la terre :

—Ta place n'est pas ici !..
Elle est plus haut !..
Cela t'étonnera, sans doute..

Si je te laissais entrer ici, tu serais tristement surpris d'y rencontrer, faisant pénitence, pas mal de tes ex-"lecteurs assidus", en expiation de leur manque de charité chrétienne ou de réconfort.

Il vaut mieux t'éviter et leur éviter cette rencontre. Leurs remords doivent leur suffire..

VI

Et le pauvre scribe poussa un second soupir — triomphant. Ce soupir le poussa vers le ciel. Son âme prenait des ailes. Elle allait s'élancer vers Dieu, d'un trait.

Mais l'ange du Purgatoire l'arrêta. Il lui toucha une seconde fois le front. Il y traça le signe de la Croix, — signe de souffrance expiatrice et de rédemption suprême.

Et d'un grand coup d'ailes, l'*escapé* du Purgatoire arriva jusqu'aux portes du Ciel.

VII

Or Monseigneur Saint Pierre était là. De très loin, il avait vu venir l'âme brillante du signe du Christ.

Monseigneur Saint Pierre, lui-même, ouvrit la porte du Paradis à double battant.

Ce faisant, il fit sonner si bien, comme un carillon glorieux, son trousseau de clefs d'or, que cette musique fit retentir les échos de la Jérusalem céleste.

Et le carillon réveilla le vieux journaliste.....................

....

EPILOGUE

Le lendemain matin il *trimait* avec une nouvelle ardeur..

S'il continue,— sans peur, sans honte, sans faiblesse, avec patience jusqu'au bout,— toujours tout droit,—pour le Christ, pour l'Eglise, pour la Patrie. — Son rêve se réalisera....

C'est la grâce que lui souhaite

L. HACAULT

Le spectre de la guerre

Une dépêche de Paris à New-York annonce, d'après l'*Echo de Paris*, que la France se prépare à mobiliser 200,000 soldats sur la frontière allemande.

La prise de Scutari par le Monténégro produit une nouvelle crise européenne

L'Autriche demande aux puissances que Scutari soit évacué par le Monténégro et remis à l'Albanie. Le roi Nicholas tient tête à l'Europe malgré la démonstration navale organisée contre lui la semaine précédente. Les chancelleries européennes sont affolées. On rapporte que l'archevêque catholique de Scutari, Mgr Sereggi, a été assassiné.

Incidents franco-allemands

Dans l'état actuel de malaise qui existe entre la France et l'Allemagne, les moindres incidents prennent aussitôt de l'importance et du retentissement. C'est ainsi qu'à Nancy quelques altercations d'étudiants ont eu leur répercussion jusqu'à Paris et Berlin. Un autre incident du même genre vient de se produire à Bordeaux au sujet d'une dispute entre voyageurs.

Les fabricants de paniques

Le chef socialiste Liebknecht a fait des révélations sensationnelles, au Reichstag allemand, au sujet des méthodes employées par les armuriers Krupp pour créer des paniques de guerre.

Un syndicat d'armuriers allemands aurait, d'après lui, organisé à prix d'argent toute une campagne de presse. On se rappelle que la même tentative a été faite au Canada, par les fameux articles patriotiques (!!) reproduits à 14 cents du pouce carré.

La terre tremble à Montréal, à Ottawa et jusqu'à New-York

De légères secousses se sont fait sentir, lundi, à 7.35 du soir, surtout dans la partie sud et ouest de la ville de Montréal et à Westmont. Les maisons ont été secouées durant plusieurs secondes et la résidence de Sir Thomas Shaughnessey a été sérieusement endommagée. On ne rapporte heureusement ni accidents sérieux ni pertes de vie.

A Ottawa, à Ogdensburg, N. Y., et à Syracuse N. Y. également, les secousses ont été bien perceptibles. Le tremblement de terre a duré, en certains endroits, environ une minute ; les maisons ont été violemment ébranlées et la population considérablement effrayée.

Mgr McNally sera sacré à Rome

On annonce d'Ottawa que Mgr McNally, le nouvel évêque de Calgary, sera sacré à Rome.

Cette décision a été prise sur la demande personnelle de Mgr Sbaretti, ancien délégué apostolique au Canada. Le sacre d'un évêque à Rome est une marque de distinction très rarement accordée et il est peu d'évêques canadiens qui, jusqu'à présent, en aient bénéficié.

Visite probable du roi au Canada

Il est rumeur à Toronto que Sa Majesté le roi d'Angleterre viendra visiter le Canada l'an prochain.

Complot contre le Kaiser

La police de Berlin a reçu une lettre anonyme dénonçant un complot organisé pour assassiner l'empereur d'Allemagne.

Un envol de 513 milles et de 1000 milles

L'aviateur français Gilbert a parcouru en huit heures et demie la distance de 513 milles en aéroplane.

Ce record a encore été dépassé par un autre aviateur français, Ernest Caillaux, qui a franchi en deux étapes la distance de plus d'un millier de milles entre Biarritz, au sud de la France, et Kolum, en Hollande. Le voyage a duré un peu plus de 22 heures.

Accusés d'agiotage

Sir James Whitney, premier ministre de l'Ontario et l'Hon. W. J. Hanna, sont accusés d'agiotage par M. William Proudfoot, député de Huron Centre, qui demande une enquête par commission royale.

115 pertes de vie

Une explosion de feu grisou dans une mine de charbon, près de Pittsburg en Pensylvanie a englouti 115 mineurs.

Le commerce des Etats-Unis

Le Bureau du Commerce Domestique et Etranger des Etats-Unis estime que les importations pour 1912 ont été d'environ $1,800,000,000 et les exportations de $2,300,000,000, soit un total de $4,100,000,000.

Musees locaux

Le "Club des Naturalistes de la Saskatchewan" dont M. Geo. S. Johnson, de Moose-Jaw, est le Secrétaire propose qu'il s'établisse des clubs locaux de naturalistes un peu partout dans la province pour collectionner les spécimens les plus intéressants de la faune et de la flore locale que l'on pourrait mettre en musée. Il y a, en effet, dans chaque localité plusieurs objets qu'il serait intéressant de conserver. M. Johnson sera heureux de fournir des renseignements plus détaillés à ce sujet à ceux qui lui en feront la demande.

—:o:—

Abonnez-vous au "Patriote de l'Ouest". $1.00 par année.

CIRCULAIRE

DE

S. G. MGR ALBERT PASCAL, O. M. I.

ÉVÊQUE DE PRINCE-ALBERT

promulgant dans son diocèse le Jubilé Constantinien

ALBERT PASCAL PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE PRINCE ALBERT.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères : —

Nos sommes heureux de porter à votre connaissance la faveur insigne que vient d'accorder à la chrétienté toute entière notre Grand et Saint Pontife Pie X, à l'occasion du 16e anniversaire du célèbre édit de l'empereur Constantin le Grand, qui mettait fin aux cruelles persécutions contre les chrétiens et leur assurait la liberté religieuse dont le sang du Divin Rédempteur et des martyrs fut le prix.

En conséquence, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1o. Que lecture des lettres apostoliques édictant ce Jubilé et les faveurs qui en découlent, soit faite dans toutes les églises, chapelles et communautés de notre diocèse.

2o. Que pour gagner les indulgences accordées, les fidèles fassent six visites dans l'église de leur paroisse, à partir du premier dimanche après Pâques jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception inclusivement. Qu'ils prient aux intentions de Sa Sainteté et qu'ils remplissent les autres conditions nécessaires pour gagner les indulgences, c'est-à-dire la confession et la communion et que de plus ils fassent une aumône, selon leurs moyens, soit aux pauvres, soit pour la construction de la nouvelle cathédrale.

3o. Que tous les prêtres qui ont charge d'âmes s'industrient, autant que possible, à préparer leurs fidèles par la prédication, à gagner les grâces du Jubilé.

Donné à Prince-Albert sous notre sceing et sceau et le contre-sceing de notre secrétaire le 23 avril 1913.

+ ALBERT, O. M. I.
Evêque de Prince-Albert

Par ordre de Monseigneur.
E. PASCAL, O. M. I., secrétaire.

Le Jubilé Constantinien

LETTRES APOSTOLIQUES

édictant un jubilé universel en souvenir de la paix accordée à l'Église par l'empereur Constantin le Grand

PIE X, PAPE, à tous les fidèles du Christ qui prendront connaissance de ces lettres, Salut et Bénédiction Apostolique.

Si la commémoraison du grand et heureux événement qui, il y a seize siècles, assura enfin la paix à l'Église remplit d'une grande joie toutes les nations catholiques et les invite aux œuvres de piété, elle Nous presse, Nous, d'une manière particulière, d'ouvrir les trésors des grâces célestes, pour que de cette insigne solennité l'on retire des fruits choisis et abondants dans le Seigneur. Il est juste, en effet, et il Nous semble très opportun de célébrer l'édit promulgué à Milan par l'empereur Constantin le Grand, édit qui suivit de près la victoire remportée sur Maxence, grâce au glorieux étendard de la Croix, et qui, mettant fin aux cruelles persécutions contre les chrétiens, leur assura cette liberté dont le sang du divin Rédempteur et des martyrs fut le prix. Alors, enfin, l'Église militante remporta le premier de ces triomphes qui, aux diverses époques de son histoire, suivent toujours les persécutions de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits sur la société. Délaissant peu à peu le culte superstitieux des idoles, les hommes adoptèrent dans leurs lois, leurs mœurs et leurs institutions un genre de vie de plus en plus chrétien, et c'est ainsi que la justice et la charité fleurirent sur la terre.

Il Nous a donc paru convenable, en l'heureux anniversaire d'un fait de cette importance, de redoubler de prières à Dieu, à la Vierge sa Mère, à tous les saints, aux apôtres en particulier, afin que tous les peuples soucieux de la gloire et de l'honneur de l'Église reviennent au giron de cette Mère insigne : qu'ils repoussent, autant qu'il est en eux, les erreurs dont les ennemis inconsidérés de la foi s'efforcent d'obscurcir sa splendeur ; qu'ils s'attachent au Pontife Romain avec la plus grande soumission et qu'enfin ils reconnaissent avec confiance l'Église catholique comme la sauvegarde et l'appui de toutes choses. Alors, il y aura lieu d'espérer que, les yeux enfin fixés sur la croix, les hommes pourront, par ce signe de salut, terrasser à la fois les ennemis du nom chrétien et les passions déchainées de leur cœur.

Et pour que les humbles prières qui seront multipliées dans le monde catholique à l'occasion de cette solennité séculaire produisent encore plus de fruit pour le bien spirituel des fidèles, Nous avons décidé de les enrichir d'une indulgence plénière, en forme de Jubilé. Nous exhortons vivement tous les enfants de l'Église à unir aux Nôtres leurs prières et leurs œuvres de piété et à profiter surabondamment de la grâce qui leur est offerte par ce Jubilé, pour le plus grand bien de leurs âmes et l'avantage de la religion.

C'est pourquoi, Nous confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant et en l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu de ce pouvoir de lier et de délier qui Nous a été divinement octroyé, malgré Notre indignité, après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Éminentissimes Cardinaux de la Sainte Église Romaine, Inquisiteurs généraux, Nous accordons et ordonnons, par les présentes, une indulgence plénière de tous leurs péchés, en forme de Jubilé universel, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, résidant dans Notre auguste Ville ou qui y viendront, à partir du dimanche *in albis* de la présente année, où commenceront les solennités séculaires commémoratives de la paix de l'Église, jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu inclusivement, pourvu qu'ils visitent deux fois les basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre Prince des apôtres, et de Saint-Paul hors les murs, et y prient Dieu, quelque temps, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et de ce Saint-Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde entre les princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle, et que, dans cet espace de temps, ils se purifient sacramentellement de leurs fautes, se nourissent au banquet céleste et fassent, en outre, une aumône, selon leurs moyens, soit aux pauvres, soit, s'ils le préfèrent, aux œuvres pies.

A ceux qui ne pourraient se rendre à Rome, Nous accordons la même indulgence plénière, pourvu que, dans le même laps de temps, ils visitent six fois l'église ou les églises de leur localité, qui auront été une fois pour toutes désignées par l'Ordinaire, et qu'ils y accomplissent les autres œuvres de piété que Nous avons indiquées plus haut.

Nous permettons, en outre, d'appliquer, par mode de suffrage, la même indulgence plénière aux âmes unies à Dieu par la charité, qui ont quitté cette vie.

Nous accordons que les navigateurs et les voyageurs, dès qu'ils auront regagné leur domicile ou qu'ils seront arrivés à un point déterminé de leur voyage, puissent gagner la même indulgence, en accomplissant les œuvres ci-dessus indiquées, et en visitant six fois l'église cathédrale, ou principale, ou paroissiale du lieu où ils se trouvent domiciliés ou arrêtés.

Les réguliers de l'un ou l'autre sexe, même vivant dans la clôture perpétuelle, et toutes les personnes laïques ou ecclésiastiques du clergé séculier ou regulier, retenues en captivité, incarcérées, empêchées par la maladie ou par tout autre motif, qui ne pourraient pas accomplir la totalité ou quelques-unes des œuvres rappelées plus haut, s'adresseront à leur confesseur. Nous accordons et permettons que celui-ci commue les œuvres empêchées en d'autres œuvres que le pénitent peut faire, ou proroge le délai fixé pour autant qu'il sera nécessaire, et qu'il use de la faculté de dispenser de la réception de la sainte Eucharistie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première Communion.

No. 3. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

SAUVÉE

Par A. de POISIEUX

—Il y a tant d'étoffes ici... on se glisse dans la réserve et l'on taille quelques aunes,... ni vu ni connu !

—Mais c'est voler ! s'écria Marcelle.

—Pas si fort ! tais-toi donc bavarde, tu vas me faire du tort ; si c'est ainsi que tu récompenses mes conseils !..

—Peut-être que ta mère ne te permet pas d'aller au bal sans elle ? questionna une autre.

Cette fois, Marcelle ne repondit pas et tira plus rageusement ses points ; ses compagnes l'observaient, l'une d'elle, mauvais génie, continua, impitoyable comme un démon tentateur :

—Tu n'as pas besoin de le dire à ta mère ; tu viendras au bal avec nous et tu diras chez toi qu'on a été obligé de veiller à l'atelier !..

—C'est mentir !

—Mentir ! voler ! tu nous ennuies avec tes objections ! quelle raisonneuse que tu nous fais ! point de plaisir sans peine... Crois-tu que je ne sois pas obligée d'en raconter aussi des histoires chez mes parents quand je vais au théâtre ou au bal ? je n'en meurs pas, tu vois..

Celle qui parlait avec un tel cynisme désolant avait vingt ans à peine, c'était déjà un fruit gâté de la vie d'atelier— d'atelier comme celui de Madame Blanche-Rose, j'entends—où se déflorent les sentiments les plus nobles, où se déforment les âmes les plus droites, où s'endorment les consciences les plus délicates si elles ne prennent garde au danger et ne le fuient comme l'on fuit les serpents venimeux.

L'entrée de la première qui venait faire son inspection interrompit les propos, mais Marcelle restait songeuse, les bribes de la conversation lui revenaient, martelant son cerveau.

—Le bal de la couture.. dans quinze jours.. Il sera beau.. des fleurs, des lumières.. une robe, on s'en procure.. à sa mère, on peut mentir.., tu viendras avec nous.. et tu diras qu'il y avait veille à l'atelier..

. —Comme ce serait mal, tout ceci, murmurait une voix au fond du cœur de Marcelle... Ces bals publics sont si mauvais, surtout quand une jeune fille y va sans ses parents.. et puis, tromper son père, sa mère qui avaient eu toujours confiance en elle !.. et puis encore, se procurer illégitimement une robe.. quelle horreur !..

—Mais, soufflait le tentateur, les autres le font.. ne te crois pas meilleure qu'elles.. tu désires ce bal, pourquoi t'en priver ?.. c'est une occasion unique !.. Si tu pouvais avoir une jolie toilette comme celles que tu essayais ce matin dans le grand salon ?..

Elle ferma les yeux ; au lieu de jeter un appel vers la Mère toute Puissante et bonne, vers Marie le secours des chrétiens qui accueille avec tendresse et bonté ceux qui recourent à son aide, Marcelle s'engourdit dans son rêve ; elle se laissa bercer au ressouvenir des mauvais conseils reçus, des vilains propos entendus, des pernicieux exemples donnés..

Le démon faisait rage autour de l'âme de l'enfant ; cette âme si paisible autrefois était ballottée au violent souffle de la tentation comme un frêle esquif au milieu des vagues.

Pourquoi ne ferait-elle pas comme les autres ? Elle se sentait si faible, si peu courageuse pour résister au mal qui depuis six mois l'entourait, l'empoisonnait de son contact journalier !..

Pauvres parents, s'ils avaient vu dans la pensée de leur petite fille... s'ils avaient su quels changements s'opéraient dans ce cœur jadis si simplement ouvert aux regards parce qu'il n'y avait rien d'inavouable à cacher !

. . . .

III

La journée parut longue à Marcelle ; les moyens qu'on lui proposait, qu'on lui vantait comme très acceptables, répugnaient à sa loyauté native ; pour la première fois, peut-être, elle se rendit compte de l'influence que ses compagnes avaient prise sur elle ; elle en eut presque peur.

Dans ses veines coulait un sang très pur que n'avait jamais taré une action malhonnête ; son père ainsi que sa mère appartenaient à ces braves familles toutes d'honneur comme, grâce au Ciel, il y en a beaucoup dans notre classe ouvrière, et c'était cette hérédité qui parlait en elle un langage encore indistinct mais dont les accents combattaient les mauvais avis donnés par les amies sans scrupule, qui cherchaient à la pervertir.

La journée parut longue.. Autour d'elle on vantait les charmes du bal, le plaisir d'être coquettement vêtue d'une toilette claire et la fillette ne réalisait pas tout ce qu'il y a de factice, de dangereux et de faux dans ces plaisirs-là, où tant de jeunes filles se perdent !

Comme l'heure sonnait où le travail doit cesser, d'un même élan, toutes les ouvrières piquèrent, leur aiguille dans le travail inachevé, remettant au lendemain la tâche à finir ; en rangeant ses objets de couture Marcelle s'aperçut qu'elle n'avait pas ses ciseaux. Elle se souvint les avoir laissés dans le grand salon d'essayage, quand on l'y avait appelée pour servir de mannequin vivant ; elle s'y rendit.

Nous accordons à tous et à chacun des fidèles, soit laïques, soit ecclésiastiques, du clergé séculier et régulier, de n'importe quel Ordre ou Institut, même jouissant du privilège de la mention spéciale, de pouvoir se choisir, à cet effet, un confesseur pris parmi les prêtres séculiers ou réguliers approuvés pour les confessions. Pourront également se servir d'un confesseur à leur choix les moniales, novices et autres femmes vivant dans la clôture, pourvu que ce confesseur soit de ceux qui sont approuvés pour les religieuses.

Tous ceux et toutes celles qui, pendant le temps déterminé, se présenteront au confesseur de leur choix, avec l'intention de gagner le Jubilé et d'accomplir toutes les œuvres nécessaires pour cela, pourront, cette fois seulement et dans le for de leur conscience, se faire absoudre par lui de toutes les excommunications, suspenses et censures, prévues par le droit ou portées par un supérieur, et pour quelque motif que ce soit, même celles réservées aux Ordinaires des lieux et à Nous ou bien au Siège Apostolique, même celles qui sont dites " spécialement réservées au Souverain Pontife et au Siège Apostolique; " et dont l'absolution d'ordinaire n'est pas comprise même dans les plus larges concessions. Le confesseur pourra également absoudre de tout désordre et de tout péché si grave et si énorme soit-il, même réservé aux Ordinaires, à Nous et au Siège Apostolique, après avoir prescrit la pénitence salutaire et les réparations convenables. Il pourra absoudre du péché d'hérésie ceux qui auront abjuré et rétracté leurs erreurs, comme il est prescrit par le droit. Il pourra commuer les vœux et serments, même réservés au Souverain Pontife, en d'autres œuvres pies et salutaires, excepté cependant les vœux de chasteté, de religion et ceux qui impliquent une obligation envers un tiers ou dont l'abrogation causerait préjudice à ce tiers, et les vœux pénitentiels que l'on fait pour se préserver du péché, à moins cependant que la commutation, par le confesseur, ne soit estimée aussi préservative du péché que le vœu lui-même. Il pourra encore dispenser ses pénitents promus aux Ordres sacrés, même les réguliers, de toute irrégularité occulte pouvant empêcher l'exercice de ces Ordres ou la réception des Ordres supérieurs.

Nous n'entendons pas, néanmoins, par les présentes, donner dispense des autres irrégularités, provenant d'un délit ou d'un défaut, qu'elles soient publiques, occultes ou notoires, et des autres incapacités ou inhabiletés, de quelque façon qu'elles aient été contractées, ni donner à personne, dans les cas susdits, le pouvoir de dispenser, habiliter et régulariser, même au for de la conscience. Nous n'entendons pas non plus déroger à la Constitution de Notre prédécesseur Benoit XIV *Sacramentum Pœnitentiæ*, ni aux déclarations qui l'accompagnent. Nous ne voulons pas que les présentes puissent ou doivent rien changer à la situation canonique de ceux qui, par Nous et par le Siège Apostolique, ou par quelque prélat et juge ecclésiastique, se trouvent nommément excommuniés, suspens, interdits, ou qui ont été déclarés juridiquement tombés sous lesdites sentences et censures, à moins que, pendant le temps du Jubilé, ils n'aient satisfait et ne soient réconciliés dans les formes. Que si, pendant le temps du Jubilé, ils n'ont pu, au jugement de leur confesseur, donner satisfaction, Nous accordons qu'ils puissent être absous au for de la conscience, en vue seulement du gain des indulgences du Jubilé et avec l'obligation de satisfaire dès qu'ils le pourront.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, et par la teneur des présentes, Nous prescrivons et ordonnons à tous les Ordinaires des lieux, à leurs Vicaires et Officiaux, et, à leur défaut, à tous ceux qui ont charge d'âmes, dès qu'ils auront reçu les exemplaires manuscrits ou imprimés des présentes Lettres, de les publier et de les faire publier dans leurs églises, diocèses, provinces, cités, villes, territoires et autres lieux, de désigner aux populations les églises qu'elles devront visiter, et de les préparer, autant que possible, par la prédication de la divine parole, au gain du Jubilé.

Nonobstant les Constitutions et Ordonnances apostoliques, en particulier celles qui réservent le pouvoir d'absoudre, pour certains cas, au Pontife romain alors existant, au point que même des concessions semblables ou différentes d'indulgences et de pouvoirs ne puissent être accordées à personne, sans qu'il soit fait mention expresse des présentes ou qu'une dérogation spéciale y soit apportée. Nonobstant de même la règle qui défend d'accorder des indulgences *ad instar*, et tous statuts de quelque Ordre, Constitution ou Institut que ce soit, même corroborés par serment, confirmation apostolique ou tout autre mode de consécration, et aussi toutes coutumes, privilèges, indults, Lettres apostoliques, concédés, approuvés, renouvelés; de quelque manière que ce soit, à ces Ordres, Congrégations et Instituts et à leurs membres. A toutes et à chacune de ces choses, même à celles dont il devrait être fait, pour leur teneur entière, mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle, et non pas seulement par formules générales équivalentes, ou au sujet desquelles quelque autre forme particulière devrait être employée, Nous déclarons, ayant du reste leur teneur pour suffisamment exprimée par les présentes et la formule traditionnelle à y employer pour observée, déroger nommément et expressément pour cette fois, en vue de l'effet que Nous voulons obtenir. Et pareillement à toutes choses contraires. Enfin, pour que Nos présentes Lettres, qui ne peuvent parvenir dans tous les lieux, arrivent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'en tous lieux et chez tous les peuples, on accorde aux copies ou exemplaires imprimés de ces Lettres s'ils sont signés de la main d'un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'aux présentes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 mars de l'année 1913, de Notre Pontificat la dixième.

Par mandement spécial de Sa Sainteté,
R. card. MERRY DEL VAL.
Secrétaire d'Etat.

aussitôt: celle de ses compagnes qui l'avait, tout à l'heure, si mal conseillée la suivit:

—Eh bien, Marcelle, lui dit-elle, recommençant son attaque, as-tu réfléchi?... je t'aiderai... Veux-tu?

—Je te l'ai dit que je ne pouvais.

—Dis que tu ne *veux* pas, mais si tu voulais..

—Mes parents sont pauvres, avoua-t-elle, je ne peux pas acheter une robe qui ne me servirait qu'une fois..

—De l'argent?.. une robe, on pourra trouver ça..

Et comme si le démon se mettait de la partie, accumulait les embûches, voilà que sous la lumière électrique, une bourse d'argent se détacha sur la teinte pâle du tapis, laissant apercevoir au travers de ses réseaux plusieurs pièces de cinquante sous et transparaitre la couleur verte d'un billet de banque..

—Oh! fit Julia la tentatrice.. en indiquant du doigt l'objet, regarde! Voilà qui a été perdu là, pour nous, car nous partagerons, dis?

Partager quoi, fit Marcelle qui se sentait devenir folle..

—L'argent, tiens!

Elle allait se baisser pour ramasser la bourse quand deux ou trois ouvrières firent irruption dans la pièce; d'un mouvement vif du pied, Julia lança sous un divan sa riche trouvaille, puis, de l'air le plus naturel au monde elle entraîna Marcelle et sortit. Mais au lieu de quitter la petite Brécœur à la sortie de la maison, elle l'accompagna jusqu'à la station du tramway:

—Ne vas pas me vendre, surtout, recommanda-t-elle; c'est moi demain qui balaie le salon.. la bourse m'y attend! il y a dedans de quoi payer ta robe et la mienne .. nous serons les plus belles: ce que les autres vont rager!

—Pour qui me prends-tu donc, Julia! être voleuse! moi!.. mais c'est affreux ce que tu veux faire, j'aimerais mieux ne jamais voir le bal de ma vie!..

—Nigaude, va! qui le saura! Cette bourse, après tout, nous l'avons trouvée, pourquoi l'a-t-on laissée là, juste à notre portée, ce n'est pas ma faute, ni la tienne.

—C'est un accident.. nous devons la rendre..

—Ah! mais non! personne ne l'a vue.. c'est une aubaine pour nous deux..

—Je ne veux pas, laisse-moi..

—Es-tu stupide avec tes scrupules!.. réfléchis donc.. la robe, les fleurs, les rubans, le bal.. ta robe, je la ferai chez moi puisque chez toi on te susciterait des misères.. puis, le jour de la fête venu, tu préviendras tes parents qu'il y a veille supplémentaire et tu viendras t'habiller avec moi.. nous partirons ensemble.. Allons, réfléchis.. c'est une occasion unique..

Sur ce dernier mot, elle laissa Marcelle s'engouffrer dans la gare.

Pauvre Marcelle! le sang battait ses tempes à les rompre... quel cauchemar! comme il fallait que l'influence de la mauvaise compagnie eût déjà déteint sur elle pour qu'une tentation pareille pût avoir quelque prise sur son âme! et pourtant, cette tentation s'acharnait à elle, prenait corps, l'assiégeait sans lui laisser de répit:

—Qui le saurait!.. la bourse était bien pleine.. j'aurais une robe telle que je l'ai rêvée.. et le bal!..

Ce fut excédée que Marcelle rentra chez elle; durant le repas elle ne parla point, tressaillant chaque fois qu'on lui adressait la parole, comme si on l'eut éveillée d'un rêve..

—Mais qu'as-tu donc, mon enfant? qu'as-tu ce soir, es-tu malade..

—Je crois que oui, je voudrais me coucher..

—Vas, ma chérie.. et si tu n'es pas mieux, demain tu n'iras pas à l'atelier..

Marcelle ne répondit pas: sa pensée fut ramenée vers la bourse gorgée d'or qui attendait là-bas sous le divan du salon d'essayage.

Elle embrassa son père rapidement, puis, suivie de sa mère elle se retira dans sa chambrette.

—Déshabille-toi petite, je vais te préparer une infusion bien chaude, c'est peut-être un coup de froid?

Elle disait cela sans conviction, car le bouleversement qu'elle lisait sur le visage de sa fille, lui faisait craindre autre chose, d'un ordre tout moral; elle eut une inspiration:

—Attends un peu avant de te dévêtir: nous n'avons pas fait notre prière du soir.

Simplement elle s'agenouille devant la Croix qui protégeait le lit de Marcelle, et, après s'être signée, elle dit à haute voix la première partie de l'oraison dominicale: "Notre Père qui êtes aux cieux"..

La petite ouvrière suivait machinalement les mots que sa mère prononçait, puis vint son tour de répondre:

—Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.. *Ne nous laissez pas succomber à la tentation..*

Elle ne put aller plus loin; à cette heure critique de bouleversement et de lutte intime, comme un trait de feu, cette simple et divine phrase à laquelle jamais encore elle n'avait pris garde, venait de transpercer son âme d'une céleste lumière; un sanglot monta jusqu'à sa gorge et, cachant son front dans les couvertures elle se mit à sangloter éperduement.

Sa mère ne comprenait rien à tout ceci, sinon que son enfant avait une grande peine et qu'il fallait la consoler. Elle l'attira dans ses bras et lui prodigua ses caresses et ses encouragements:

—Qu'as-tu, Marcelle, ma chère petite fille, dis-le moi, tu me fais mourir! à sa mère on peut tout raconter; parle, ma chérie, au nom de Dieu!..

Et, vaincue, Marcelle parla.

(A Suivre)

Bénédiction des ateliers du "Patriote"

Demain, jour de l'Ascension, S. G. Mgr Pascal fera la bénédiction solennelle des ateliers du "Patriote", à 3 heures de l'après-midi.

Les ateliers seront ouverts pour les visiteurs, de 11 heures à 3 heures. Tous nos amis sont cordialement invités à venir prendre part à cette petite fête, que nous avons dû retarder jusqu'à ce jour pour compléter l'installation du matériel d'imprimerie.

Mort de Mgr J. A. Archambault, évêque de Joliette

Une dépêche de l'archevêché de St Boniface nous annonce la mort presque subite de S. Gr. Mgr Archambault, évêque de Joliette, survenue la semaine dernière.

Mgr J. A. Archambault, né à l'Assomption, le 23 mai 1859, fut ordonné prêtre en 1882 et sacré premier évêque de Joliette le 24 août 1904, lorsque ce nouveau diocèse fut détaché de celui de Montréal.

Il avait pris pour devise épiscopale : "*Quis ut Deus*" (qui est semblable à Dieu), et il se distinguait par l'éminence de sa doctrine. Il avait fait un voyage à Rome récemment et son séminaire avait été honoré d'un bref laudatif du Saint Père.

Le diocèse de Joliette compte 63.764 catholiques, 122 prêtres, 102 religieux et 365 religieuses.

Pour obtenir des instituteurs de langue française

M. Chauvin, inspecteur des écoles, était de passage cette semaine à nos bureaux. Il nous dit qu'il fera venir, au cours de l'été, une vingtaine d'instituteurs bilingues bien qualifiés. Ceux qui ont besoin d'instituteurs ou d'institutrices sont priés de s'adresser à M. Chauvin dès maintenant.

Chronique Locale

A la suite de difficultés survenues entre la ville et la Great West au sujet de l'évaluation du matériel et de l'octroi, par la ville. de garanties d'obligations au montant de $125,000, les travaux ont été suspendus pour quelques jours, la semaine dernière, et les ouvriers ont été congédiés. Mais l'entente s'est faite depuis et les travaux reprennent.

—La Chambre de Commerce favorise le projet de M. J. E. Sin clair d'établir un aquarium à Prince-Albert, et elle s'est mise en correspondance à ce sujet avec le ministère des Pêcheries à Ottawa.

—M. Waslen Mann, d'Ottawa, a acheté un lot de 50 pieds à l'angle de la 13e rue et de l'Avenue Centrale, à raison de $135 le pied, pour y construire une épicerie.

—Le *Prince Albert Times* est devenu journal du matin depuis environ trois semaines. Son information est choisie et impartiale; le ton du journal fait honneur à son directeur, M. Laurence.

—Emery Koviach, un Hongrois, trouvé coupable du meurtre de Charles Bruggencote, a été condamné à être pendu à la prison de Prince-Albert, le 18 juillet. La sentence a été prononcée par le juge en chef Haultain. Les douze jurés étaient : Dr J. A. Moran, H. Larsen, R. W. Smilen, P. W. Mahon, C. Bonas, W. McKay, A. Wartley, J. Daisley, C. Amy, W. Logan, E. Glen, J. A. Ager, J. McConnell.

—Ole J. Olson, un cultivateur âgé de 60 ans, a failli se noyer, à une douzaine de milles de Melfort, en traversant un endroit inondé par la rivière Carotte.

—MM. J Boulton et J. Savage ont été blessés sérieusement dans un accident d'automobile.

—M. Eugène Baril, de la maison Russell Bros., vient d'acheter les intérêts de M. Beattie, de la société commerciale Potvin et Beattie, successeurs de Grant Bros. Le magasin portera désormais le nom de Potvin et Baril.

Nos meilleures félicitations à nos deux braves compatriotes, qui sont d'excellents hommes d'affaires, et sauront donner complète satisfaction à leur vaste clientèle. Encourageons les nôtres.

—Mlle Blondeau a quitté le magasin Thom et Co pour entrer au service de la maison Potvin et Baril.

—M. le docteur Montreuil a maintenant installé ses bureaux de consultation à la bâtisse Knox, sur l'Avenue Centrale.

—Un ancien citoyen de Prince-Albert qui est allé s'établir en Australie, il y a deux ans, écrit qu'il aime encore mieux Prince-Albert et qu'il se propose de revenir.

—M. Potvin, le nouveau marchand canadien, a acheté la résidence de M. George Agnew, dans la haute ville.

—Un club de naturalistes a été organisé en ville sous le nom de "Société d'Histoire Naturelle" et sous la présidence de M. Brown.

—La commission des chemins de fer a recommandé une augmentation de salaire pour les conducteurs sur le C. N. R. jusqu'au montant de $165 par mois pour le chef des convois de passagers.

M. Félix Frank est parti, lundi, pour Toronto où il doit consulter les autres directeurs de la Great West. Le contracteur, M. Wright, a l'ordre de pousser activement les travaux.

—M. Brown, le surintendant des parcs de la ville, fait planter actuellement des arbres sur le boulevard, de chaque côté de la 9e rue est, et sur les rues adjacentes au sud. Les arbres transplantés ont une hauteur de dix à douze pieds. Rien ne contribuera mieux à l'embellissement des rues que les plantations d'arbres partout où la chose est possible.

—Une équipe de terrassiers du Grand Tronc Pacifique est arrivée en ville dans la dessein de commencer les travaux d'entrée du chemin de fer à l'est.

—MM. Cooper et Halliday, courtiers d'immeubles, ont vendu un terrain de 75 pieds, à l'angle de la 1re avenue et la 21e rue, pour une somme de $8,000.

Que d'autos !

Du 1er au 25 avril, le Gouvernement provincial du Manitoba a perçu le joli montant de $23,000 pour licences d'automobiles.

Grève des peintres à Winnipeg

Les peintres se sont mis en grève la semaine dernière, mais ils acceptent la reprise du travail moyennant salaire de 42 ½ cents à l'heure pour cette année et 45 cents en 1914.

Mort de Sir Richard W. Scott

Sir Richard W. Scott, sénateur catholique et ancien secrétaire d'Etat, est décédé, à Ottawa, le 23 avril, à l'âge de 88 ans.

Il fut l'un des premiers citoyens d'Ottawa et compte parmi les fondateurs de cette ville.

Maire d'Ottawa en 1852, député d'Ottawa en 1857, président de la Chambre d Ontario en 1871, secrétaire d'Etat sous l'administration McKenzie en 1873 et sous l'administration Laurier en 1896, M. Scott se montra toujours fervent catholique. Il prit la défense des droits catholiques au Sénat dans la question des écoles du Keewatin et des droits du français dans l'Ontario, l'automne dernier, dans une lettre énergique à M. Whitney et au Dr Pyne.

Le nombre des descendants français aux Etats Unis

La *Revue Franco-Américaine*, dans son numéro d'avril, publie un excellent article de M. Télesphore St-Pierre qui est "comme le testament patriotique" de ce brillant journaliste décédé l'automne dernier.

"On y retrouve, ajoute la *Revue*, plus profondément accusés, les caractères de talent solide de l'auteur. Et je ne sais quelle émotion nous saisit en relisant cette œuvre suprême, cette œuvre d'espérance invincible dans l'avenir de la race, et que l'on songe à toutes les infortunes de celui qui, malgré les sévérités tragiques du sort, a su chanter jusqu'au bout l'œuvre qui avait pris les meilleurs instants de sa vie."